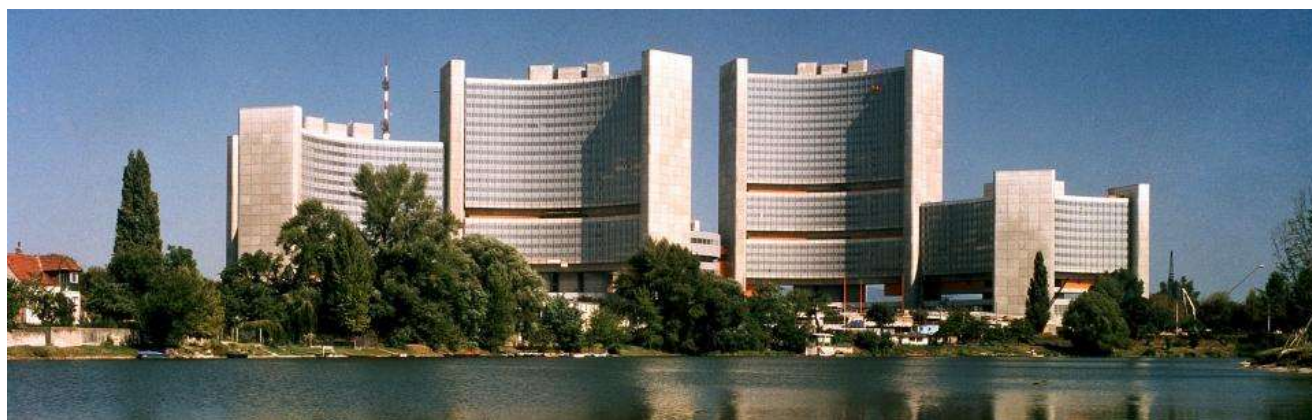


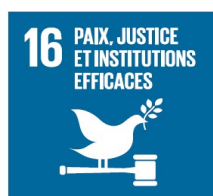


Colloque de la CNUDCI sur les changements climatiques et le droit commercial international

Vienne, 12 et 13 juillet 2023



Centre international de Vienne



 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Colloque de la CNUDCI sur les changements climatiques et le droit commercial international se tiendra les 12 et 13 juillet 2023 dans la salle des conseils D du Centre international de Vienne, en marge de la cinquante-sixième session de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). La page Web du Colloque est accessible à l'adresse <https://uncitral.un.org/fr/climatechange colloquium>.

Le Colloque est organisé par le secrétariat de la CNUDCI en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes, comme la Commission l'avait demandé à sa cinquante-cinquième session, en 2022 (A/77/17, par. 216). À cette session, elle était convenue de l'importance de la question et de l'intérêt de se demander comment la CNUDCI pourrait apporter sa propre contribution aux efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre les changements climatiques et en atténuer les effets, en actualisant les instruments de droit privé existants et en élaborant au besoin de nouveaux mécanismes juridiques appropriés. Il a été fait remarquer que les efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre les changements climatiques faisaient partie intégrante du programme général de l'Organisation des Nations Unies et que la CNUDCI, en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale, était bien placée pour entreprendre des travaux sur les aspects des changements climatiques relevant de son mandat, et que l'on attendait même de celle-ci qu'elle apporte sa propre contribution pour soutenir les efforts déployés par les autres organes de l'Organisation des Nations Unies et les services du Secrétariat dans ce domaine (A/77/17, par. 212).

À cette fin, la Commission a prié le secrétariat d'organiser, en collaboration avec les organisations internationales compétentes et intéressées, un colloque sur les différentes questions juridiques liées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation et à la résilience face à ces changements, dont les conclusions faciliteraient l'examen de la question à une session ultérieure.

Le Colloque se penchera sur les domaines dans lesquels le droit commercial international peut effectivement contribuer à la réalisation des objectifs d'action climatique fixés par la communauté internationale, la portée et la valeur d'une harmonisation juridique dans ces domaines, et la nécessité d'établir des orientations au niveau international à l'intention des législateurs, des décideurs, des tribunaux et des organes de règlement des différends. Il devrait en particulier examiner les points suivants : a) la contribution que pourrait apporter la CNUDCI, en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et qu'instance ouverte à toutes et à tous chargée de trouver des solutions globales, compte tenu de son mandat consistant à promouvoir l'harmonisation et la modernisation du droit commercial international, sous la forme d'éventuels travaux futurs ; et b) la manière dont les instruments de la CNUDCI portant sur des sujets tels que le droit des contrats, le commerce électronique, l'insolvabilité, les opérations garanties, la passation des marchés publics, les partenariats public-privé et le règlement des différends peuvent être mis au service de l'action climatique.

Les personnes participant au Colloque sont invitées à contribuer au débat sur ces questions. Les principales conclusions tirées seront soumises à l'examen de la Commission pendant la troisième semaine de sa cinquante-sixième session.

Programme
Mercredi 12 juillet 2023

9 heures	Inscription des participantes et des participants
9 h 30	Ouverture du Colloque par la Présidence de la CNUDCI Allocution de bienvenue et introduction par la Mission du Royaume-Uni auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales à Vienne et par le Secrétaire de la CNUDCI
9 h 40	<p>1. <i>Le rôle des mécanismes de marché dans le cadre international sur les changements climatiques</i></p> <p><i>Cette séance présentera une vue d'ensemble du cadre international pour l'action climatique établi par le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris, en accordant une attention particulière au rôle envisagé pour le secteur privé, et notamment à l'utilisation de mécanismes de marché pour réduire les émissions et promouvoir les investissements propres.</i></p> <p>Animatrice : M^{me} Anna Joubin-Bret, Secrétaire de la CNUDCI</p> <p>Discours liminaire : M^{me} Annette L. Nazareth, Présidente, Integrity Council for the Voluntary Carbon Market (ICVCM)</p> <p>Intervenants : M. Phillip Eyre, Division de l'atténuation, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) M. Søren Lütken, économiste principal, Centre climatique de Copenhague, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) M. Thomas Clark, conseiller juridique général, Banque asiatique de développement (BAsD)</p>
10 h 45	Pause café
11 heures	<p>2. <i>Instruments financiers destinés à faciliter la réduction des émissions et l'échange de droits d'émission de carbone : aspects réglementaires et fondements juridiques</i></p> <p><i>Cette séance abordera les instruments financiers en faveur des investissements verts, en se concentrant sur les modèles économiques en ce qui concerne les opérations d'émission, d'intermédiation et de dépôt, ainsi que sur les aspects réglementaires et juridiques à prendre en compte pour assurer l'interopérabilité, promouvoir l'intégrité et renforcer la sécurité juridique en matière de systèmes d'échange de quotas d'émission.</i></p> <p>Animateur : M. Ignacio Tirado, Secrétaire Général, UNIDROIT</p> <p>Intervenantes et intervenants : M. Dirk Forrister, PDG, International Emissions Trading Association (IETA) M^{me} Flavia Rosembuj, responsable de programme, Partnership for Market Implementation, pôle Changement climatique, Groupe de la Banque mondiale. M^{me} Bénédicte Nolens, Chef du Hub d'innovation de Hong Kong, Banque des règlements internationaux (BRI) (Hong Kong, Chine) M. Peter Werner, conseiller juridique principal, International Swaps & Derivatives Association (ISDA)</p>
12 h 15	Débat ouvert
12 h 30	Déjeuner

14 heures	<p>3. Certification et conformité des investissements verts</p> <p><i>Cette séance portera sur les méthodes de certification et de conformité visant à promouvoir la confiance dans les investissements verts et à lutter contre l'« écoblanchiment ».</i></p> <p>Animatrice: M^{me} Wendy Miles KC, avocate, Twenty Essex (Londres) et représentante de la Net Zero Lawyers Alliance</p> <p>Intervenantes et intervenant :</p> <p>M^{me} Gabriela Rodríguez Martínez, Conseiller principal pour les politiques et les finances durables, Unité des affaires internationales, Ministère des finances et du crédit public (Mexique)</p> <p>M^{me} Kris Nathanail, conseillère politique principale pour les projets spéciaux, Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV)</p> <p>M. Mauricio Moura Costa, BVRio (Rio de Janeiro, Brésil)</p> <p>M^{me} Tatiana C. Alves, spécialiste principale chargée de la finance verte, Division de la connectivité, des marchés et des finances, Banque interaméricaine de développement (BID)</p>
15 h 15	Débat ouvert
15 h 30	Pause café
15 h 45	<p>4. Les obligations vertes et les crédits carbone comme instruments financiers : nature juridique et modalités d'échange et de détention</p> <p><i>Cette séance examinera la nature juridique des crédits carbone volontaires et d'autres instruments d'investissement vert, leur utilisation en garantie et les droits de leurs porteurs.</i></p> <p>Animateur : M. José Angelo Estrella-Faria, administrateur général juriconsulte, CNUDCI</p> <p>Intervenants :</p> <p>M. Géraud de Lassus St-Geniès, professeur de droit, Université Laval (Québec, Canada)</p> <p>M. Xiaoping Zhang, professeur associé de droit, Université centrale de finance et d'économie (Beijing)</p> <p>M. Diego Mauricio Herrera Falla, spécialiste principal chargé des marchés financiers, Division de la connectivité, des marchés et des finances, Banque interaméricaine de développement (BID)</p>
16 h 45	Débat ouvert
17 heures	Clôture de la première journée

Programme
Jeudi 13 juillet 2023

9 heures	Inscription des participantes et participants et ouverture de la deuxième journée
9 h 30	<p>5. <i>Responsabilité sociale, diligence raisonnable et déclaration d'impact climatique des entreprises</i></p> <p><i>Cette séance aura trait aux efforts menés à l'échelle internationale, régionale et nationale pour faire contribuer le secteur privé à la réalisation des objectifs climatiques, en encourageant et en favorisant une conduite responsable des entreprises en matière de climat. Les débats porteront, notamment, sur les instruments internationaux et les législations régionales et nationales en vigueur qui visent à accroître la transparence et la responsabilité concernant l'impact climatique des modèles économiques et des stratégies d'investissement grâce à la diligence raisonnable et à la déclaration d'informations.</i></p> <p>Animateur : M. José Angelo Estrella-Faria, administrateur général juriconsulte, CNUDCI</p> <p>Intervenantes et intervenant : M^{me} Tihana Bule, Chef de la gouvernance et des relations multilatérales, Centre pour la conduite responsable des entreprises, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) M^{me} Meng Su, associée, King & Wood Mallesons (Shanghai, Chine) M^{me} Vesselina Haralampieva, conseillère juridique principale, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) M^{me} Katharina Bryan, Chef de la politique en matière de communication d'information sur la durabilité au sein de l'UE et à l'échelle internationale, Amazon (Luxembourg)</p>
11 heures	Débat ouvert
11 h 15	<p>6. <i>Verdir la chaîne d'approvisionnement : mécanismes d'exécution des obligations contractuelles et d'application du principe de responsabilité</i></p> <p><i>Cette séance examinera les différentes stratégies et approches en matière d'adaptation dont disposent les opérateurs du secteur privé pour promouvoir la durabilité de leurs chaînes d'approvisionnement, en particulier l'intégration de mécanismes d'exécution des obligations contractuelles et d'application du principe de responsabilité dans les pratiques commerciales existantes.</i></p> <p>Animateur : M. Stéphane Wohlfahrt, juriste principal, CNUDCI</p> <p>Intervenantes et intervenant : M^{me} Yeşim M. Atamer, professeure de droit, Université de Zurich (Zurich, Suisse) M. Christian Richter-Schöller, Cochef du Sustainability Group, DORDA (Vienne) M^{me} Ipshita Chaturvedi, associée, Dentons Rodyk (Singapour)</p>
12 h 15	Débat ouvert
12 h 30	Déjeuner
14 heures	<p>7. <i>Règlement des différends liés aux changements climatiques</i></p> <p><i>Cette séance aura pour objet d'étudier et d'évaluer les tendances actuelles concernant les différends liés aux changements climatiques et leurs incidences juridiques sur les entreprises pour ce qui est du respect de l'obligation de prudence et de la prise en compte des enjeux climatiques dans les décisions commerciales et d'investissement.</i></p>

	<p>Animateur : M. Jae-Sung Lee, juriste principal, CNUDCI</p> <p>Intervenantes: M^{me} Wendy Miles KC, avocate, Twenty Essex (Londres) et représentante de la Net Zero Lawyers Alliance M^{me} Annette Magnusson, cofondatrice du Climate Change Counsel (Stockholm) M^{me} Aisha Abdallah, associée, Chef du contentieux et des différends, Anjarwalla & Khanna (Nairobi) M^{me} Tomoko Ishikawa, vice-doyenne, Graduate School of International Development, Université de Nagoya (Nagoya, Japon)</p>
15 h 15	Débat ouvert
15 h 30	Pause café
15 h 45	<p>8. <i>Table ronde de haut niveau avec les États membres : travaux possibles de la CNUDCI sur les changements climatiques et le droit privé</i></p> <p><i>Cette séance visera à évaluer, à la lumière des séances précédentes, la faisabilité et l'opportunité de travaux de la CNUDCI sur les changements climatiques et le droit privé, et à envisager, le cas échéant, la forme et la teneur de ces travaux.</i></p> <p>Animateur ou animatrice : Présidence de la cinquante-sixième session de la CNUDCI</p> <p>Participant^{es} et participants : Représentants permanents auprès des organisations basées à Vienne</p>
16 h 45	Débat ouvert
17 heures	Clôture du Colloque
